

Chers Amis,

La France, pour ne pas dire le Monde, traverse une crise imprévisible,

- une crise qui n'est pas terminée, j'en veux pour preuve l'absence de 2 délégués du Calvados qui, tout en étant vaccinés, sont cas contact,
- une crise qui nous affecte individuellement et collectivement, c'est peu dire que le fonctionnement de nos associations en a été profondément affecté. Ne serait-ce que l'impossibilité de réunir notre assemblée générale à Mulhouse, AG pour laquelle Gérard Nunninger avait beaucoup œuvré, je l'en remercie vivement. Ce n'est peut-être que partie remise. Le congrès d'aujourd'hui, 16 septembre 2021, à Paris, se tient, pour des raisons sanitaires, dans un format très réduit.

Traditionnellement, nous faisons une minute de silence pour honorer ceux qui nous ont quittés lors de l'année écoulée, nous ne faillirons pas à la règle, mais cette minute sera d'autant plus grave que c'est notre génération qui a été la plus touchée par la pandémie. Je ne doute pas que les présidents ici présents nous en informeront.

Malgré la crise, malgré des rangs qui s'éclaircissent, votre présence manifeste votre attachement à notre Fédération. Sans savoir quel sera exactement le rapport de Jean-Paul Kirmann, secrétaire général, j'en devine la tonalité, c'est donc à une quasi renaissance de votre fédération que je vous invite et cela malgré des voix, malgré une voix discordante, fut-elle celle de notre ancien président.

Vous le savez, je m'interroge souvent sur la teneur d'un rapport dit rapport moral. Ma participation à plusieurs associations et fédérations n'a pas éclairé ma lanterne pour autant. Aussi, très traditionnellement, je vais simplement rappeler ce qui pourrait, ce qui devrait être notre feuille de route :

- continuer, haut et fort, à défendre individuellement et collectivement les orphelins-pupilles de la Nation de la Seconde Guerre mondiale, à rappeler sans cesse aux politiques nos revendications, c'est-à-dire notre soif de justice ;
- comment allons-nous le faire, bref quelle sera, même si c'est un bien grand mot, notre stratégie.

Je laisse à Jean-Paul Kirmann et à François Sahuguet, notre trésorier général, le soin de nous parler de l'état de notre fédération, entendez, entre-autres, l'évolution du nombre de nos adhérents.

Notre stratégie vous la connaissez, je me contente de la rappeler. D'abord, un constat. Par souci d'efficacité, nous avons abandonné l'idée d'obtenir pour tout le monde un décret identique à celui de 2004. Certes, nous ne le crions pas sur les toits, nous ne fermons évidemment pas la porte à un nouveau décret qui reconnaîtrait notre souffrance et nous indemniserait comme les orphelins des déportés juifs et les orphelins des autres déportés et des victimes de l'extrême barbarie nazie.

Nous demandons **une reconnaissance spécifique pour tous les orphelins-pupilles** n'ayant pas bénéficié des décrets de 2000 et 2004, **une reconnaissance assortie d'une indemnisation équitable**. C'est suffisamment flou pour laisser la porte ouverte à toutes les interprétations. Dans cet ordre d'idée, la Fédération Nationale André-Maginot (FNAM), lors de son congrès de Nancy, il y a une semaine, a reconduit la mesure qui nous est destinée.

Je la rappelle :

Mesure 3

Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation

Il y a près de 104 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait l'office national des pupilles de la Nation.

Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France et les pupilles de la Nation, civils et militaires, de la Seconde Guerre mondiale,

La FNAM demande :

Instantment que cesse toute discrimination entre eux, et qu'en raison de l'âge élevé des intéressés (plus de 82 ans en moyenne), une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée.

Se battre pour tous les OG-PN n'exclut pas de **défendre des mesures catégorielles**, d'abord pour satisfaire les revendications des dites catégories, ensuite pour créer une brèche dans la soi-disant spécificité des décrets de 2000 et 2004 qui, constamment, nous a été opposée. Je précise que ces mesures catégorielles s'inscrivent dans le cadre d'un nouveau décret (ou une loi) sur la base de l'indemnisation de 2004. Pour ce qui me concerne, je vois deux mesures catégorielles possibles : les orphelins de Résistants morts les armes à la main, les orphelins des Incorporés de force. Pour ces derniers, est-il possible de jouer sur la qualification qu'ont eue leurs pères de déportés militaires ? C'est une question à laquelle il vous appartient de répondre. On peut espérer que les associations de déportés soient moins exclusives qu'autrefois. C'est à vous, c'est à toi Gérard, en tant que président de l'APOGA, de faire des propositions que nous pourrions intégrer et défendre.

Pour les orphelins de Résistants le problème semble plus simple. D'abord, ils sont moins nombreux (environ 500 à 600), ensuite leur cas a déjà été politiquement évoqué. J'en parle d'autant plus facilement que la première intervention n'était pas du fait de la FPN, il s'agit bien évidemment de l'amendement voté au Sénat, évidemment retoqué par l'Assemblée Nationale, lors de la discussion budgétaire en décembre 2017 (je vous renvoie à *La Lettre de la FPN*, n° 11, p. 15-16)). *Idem* l'année suivante, à ma demande cette fois, auprès de la Sénatrice de mon département.

Jean-Paul Kirmann m'a suggéré de proposer à la FNAM d'intégrer dans ses motions le vote d'une mesure sur le sujet. Ce que j'ai fait. Bien que j'appartienne à la Commission des Droits, je n'ai pas réussi à faire adopter cette mesure, ce n'est pas faute d'avoir été combatif. Pourtant, sans avoir l'agressivité de Jean-Paul, j'ai été fort combatif. Croyez que ce n'est que partie remise. Je reviendrai sur cette mesure catégorielle.

Comment faire ? Une éventuelle décision en notre faveur ne peut venir que d'une décision politique, d'une décision venant « de haut ». Certes, nous devons continuer à harceler nos députés, nos sénateurs, pour maintenir la pression (les législatives arrivent) mais c'est à un niveau supérieur que les choses se jouent, au niveau présidentiel. Se sont donc les candidats officiels, si je puis dire, et les candidats à la candidature, sans oublier les femmes et les hommes politiques occupant actuellement des fonctions importantes qu'il faut dès maintenant démarcher.

Dans cette optique, plusieurs demandes de rendez-vous ont été envoyées : à Mme Pécoresse et Robin Reda (démarche conjointe avec Gilbert Pignard), à Xavier Bertrand, à Jean-Luc Mélançon, à Philippe Juvin, à Eric Ciotti, à Laurent Wauquiez, à Christophe Castaner, à Richard Ferrand, à Gérard Larcher et à Mme Sophie Gauguin. Vous ne connaissez pas cette dernière, moi non plus jusqu'à il y a 2-3 mois, lorsqu'elle a été nommée vice-présidente des

Républicains. Or, elle est maire de Dozulé, elle est normande, elle a été au cabinet de Xavier Bertrand lorsqu'il était ministre. Si je suis persuadé que la plupart ne me répondront pas, j'espère qu'en dehors de la légitimité de notre cause, la proximité géographique me fera obtenir un rendez-vous de Mme Gauguain, il n'en est rien pour l'instant.

Un seul m'a répondu, M. Gérard Larcher. Il faut dire que j'ai déjà eu, il y a une dizaine d'années, un contact avec M. Larcher... et que c'est le premier à qui j'ai écrit au Sénat (4 juin). J'ai été contacté par un de ses conseillers, M. Rigaudière, nous avons rendez-vous début octobre. L'emploi du temps de Larcher étant certainement très contraint, c'est moi qui ai suggéré dans ma lettre de d'abord rencontrer un conseiller pour débayer le terrain, afin de limiter au strict minimum le temps de la rencontre avec Larcher. Une certitude, M. Rigaudière avait bien lu ma missive, en plus il s'était manifestement déjà informé. C'est lui qui m'a dit que nos revendications devaient être un sujet, fut-il mineur, de la campagne électorale.

Ne nous faisons pas trop d'illusions, *wait and see*. Ma confiance envers les politiques est très limitée. Par exemple, Mme Darrieussecq, inscrite au programme de l'Assemblée générale de la FNAM, où j'espérais à nouveau l'entreprendre, n'a pu venir et s'est contentée d'un message enregistré. Les anciens combattants, les OPEX, les bonnes relations avec la FNAM ont été largement traités, pas un mot pour les Pupilles de la Nation, pas même, plus largement, pour les Victimes de guerre. Il est vrai que Mme Darrieussecq nous est personnellement opposée.

Alors, en l'absence d'engagement de la part d'un ou plusieurs candidats, mon exaspération étant à son comble, à titre personnel, je pratiquerai ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le dégagisme.

Je terminerai par le rappel d'un des objectifs, je dirais même une de nos missions, de nos associations départementales et régionales et, bien évidemment, de la Fédération, savoir **le devoir de mémoire**. À défaut d'obtenir réparation, nous continuerons à entretenir la mémoire de nos parents. Je conclurai en faisant nôtre (à vous et à moi) une phrase de Patrick Remm, président des Gueules Cassées : On « n'oublie pas nos chers disparus car il y a quelque chose de plus fort que la mort : c'est la présence des absents dans le chœur des vivants ».